

MAIRIE
DE
SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS
34190

Affichée le 04/12/2020



CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION

Réf : OA/KAS

Madame, Monsieur,

Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, le lieu de réunion du Conseil Municipal est déplacé à la **Salle Polyvalente**.

Le Conseil Municipal se tiendra à huis clos.

Jeudi 10 Décembre 2020 à 20h
(Salle polyvalente)

L'ordre du jour de la réunion comprendra les questions suivantes :

1. Bibliothèque municipale : Autorisation de désherbage des ouvrages
2. Modification de régie : ouverture du compte DFT
3. Décisions modificatives : M14 chapitre 27 (1500euros expertise complémentaire) et AEP chapitre 68 (14 000 euros provisions risques et charges)
4. Ouverture de crédits avant vote du budget
5. Autorisation de signer une convention d'adhésion avec AGEDI
6. Demande de subventions aux partenaires financiers pour projet : Maison des aînés, Conduites d'eau « La plage et la Roubiade », Réhabilitation et extension du système de vidéo protection de la commune
7. Approbation du rapport SIEA de la région de Ganges
8. Exonération des loyers d'occupation du domaine public pour les restaurateurs et Bars de la commune en raison de la crise sanitaire liée au virus COVID 19

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fait à Saint Bauzille de Putois, le 4 Décembre 2020,

Le Maire,
Oscar ALLE



Cette lettre de convocation doit être adressée trois jours francs avant la réunion (Article L. 121-10 du Code des communes)

Pouvoir :

Je soussigné(e).....
membre du Conseil Municipal, donne pouvoir à
pour participer aux votes et prendre en mon nom toutes décisions lors de l'assemblée du Conseil Municipal qui
aura lieu à la Salle Polyvalente, le
Fait à, le
Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »